**Compte rendu du**

**CSAL-FS**

**du 3 novembre 2026**

Présents pour la CGTFIP 43 : GAUTHIER Lauryn ; BATION Patrick

**Introduction de la séance : Lecture des déclarations liminaires**

L'ensemble des organisations syndicales s'accorde pour dénoncer une situation particulièrement préoccupante concernant les conditions de travail et le bien-être des agents.

Les suppressions d'emplois successives entraînent une augmentation constante de la charge de travail. Certains agents se voient ainsi contraints de travailler le soir, les week-ends, voire pendant leurs congés, afin de pallier le manque d'effectifs.

Les agents sont à bout et les conséquences de cette situation commencent sérieusement à se faire ressentir.

Monsieur le Directeur tente de relativiser cette situation en soulignant que le rythme des suppressions d'emplois tend à diminuer. Toutefois, les organisations syndicales rappellent que celles-ci se poursuivent et que leurs conséquences restent bien réelles.

Le contexte demeure particulièrement anxiogène pour les agents, qui se sentent stressés, désabusés et manifestement insuffisamment reconnus dans leur travail. Les résultats de l'Observatoire interne viennent d'ailleurs confirmer ce malaise, avec des indicateurs particulièrement alarmants.

L'ensemble des organisations syndicales estime que la Direction doit prendre le temps d'écouter les revendications des agents et mettre en œuvre un véritable plan d'action reposant sur des mesures concrètes.

En effet, les engagements et les discours portés par la Direction générale ne reflètent absolument pas la réalité vécue sur le terrain ni le mal-être exprimé par les agents. Une simple formation d'une heure consacrée aux conditions de vie au travail ne saurait, à elle seule, apporter une réponse adaptée à l'ampleur des difficultés rencontrées.

**1) Approbation du procès-verbal du CSAL-FS du 18 juin 2026**

Le procès-verbal de la séance du CSAL-FS du 18 juin 2026 a été approuvé à l'unanimité des organisations syndicales.

**2) Présentation des résultats de l'Observatoire interne 2026**

La participation à l'enquête connaît une forte progression en 2026, avec 185 réponses enregistrées, contre 162 en 2025, soit un taux de participation de 63 %.

Les résultats mettent en évidence une proportion de réponses à tonalité négative plus importante au sein de la DDFiP de la Haute-Loire que sur le plan national et au sein du groupe 4.

Cette tendance s'explique notamment par un sentiment de désabusement particulièrement marqué :

- **DDFiP 43 :** 43 % ;
- **DGFiP :** 32 % ;
- **Groupe 4 :** 35 %.

Le sentiment de colère est également davantage exprimé au niveau départemental :

- **DDFiP 43 :** 15 % ;
- **DGFiP :** 6 % ;
- **Groupe 4 :** 7 %.

Par ailleurs, bien que le sentiment d'inquiétude diminue de 4 points par rapport à 2025 (30 %), il demeure supérieur au résultat national (24 %).

S'agissant de la perception de l'évolution de la Direction, seuls 15 % des agents estiment que « Ma direction évolue dans le bon sens ». Ce résultat accuse une baisse de 3 points par rapport à 2025, tout en restant supérieur à celui de 2024 (10 %).

Les résultats de la DDFiP 43 restent toutefois en retrait par rapport aux résultats nationaux (27 %) et à ceux du groupe 4 (23 %).

Enfin, 55 % des agents estiment que le rythme du changement est trop rapide. Ce résultat est identique à celui de 2025 et demeure nettement supérieur aux moyennes nationale (35 %) et du groupe 4 (41 %).

⇒ **Conclusion :** Ces résultats témoignent d'une dégradation persistante des conditions de travail et d'un malaise grandissant au sein des services. Les organisations syndicales dénoncent notamment la poursuite des suppressions d'emplois, qui contribuent à accentuer les difficultés rencontrées quotidiennement par les agents.

Face à cette situation, jugée désormais intenable, la CGT 43, conjointement avec FO 43 et Solidaires 43, demande à Monsieur le Directeur de faire remonter ces constats à la Direction Générale et de l'alerter sur le caractère particulièrement préoccupant de la situation départementale.

**3) Présentation du tableau de veille sociale (pour information)**

Le tableau de veille sociale est présenté en séance.

Il comporte notamment les indicateurs relatifs :

- Aux volumes horaires écrêtés ;
- Au taux de télétravailleurs ;
- Au nombre de congés de maladie d'une durée inférieure à cinq jours, conformément aux demandes formulées lors des précédentes séances du CSAL-FS.

La CGTFIP43 fait remarquer que même si le nombre de fiches de signalements en 2026 est en légère diminution par rapport en 2025, la gravité des incidents est lui plus important.

**4) Bilan du télétravail (pour information)**

Le bilan du télétravail est globalement positif.

Sur la base des données de 2025, le taux de télétravailleurs au sein de la Direction s'établit actuellement à 75 %.

La CGTFIP 43 et FO FIP 43 font remarquer que lorsque le médecin du travail préconise du télétravail pour raison médicale , le service des Ressources Humaines devrait contacter la personne si la demande n'a pas été formalisée par l'agent.

**5) Point sur les accidents de service, les fiches de signalement, les évocations, les incendies et le registre SST (pour information)**

Présentation des différents éléments relatifs aux accidents de service ( 2 depuis le début de l'année ) , aux 3 fiches de signalement , aux évacuations incendies ainsi qu'au registre Santé et Sécurité au Travail (SST) .

**6) Budget (pour avis)**

Une présentation des actions de formation proposées par le CSAL-FS est évoquée chacune de ces formations a été votée par les membres du CSAL-FS.

5 formations pour un montant de dépense de 6 508 €.

Vote unanime « Pour » des Organisations syndicales

**7) Bilan de l'assistance sociale (pour information)**

Présentation de l'activité du service social de la DDFIP 43.

Les agents de catégorie B (36%) et C (50%) sont les plus représentés.

La moitié des agents n'était pas suivie par le service social avant 2025.

5 visites, dans les services, du service social.

**8) Questions diverses**

- **Dysfonctionnement de la borne de détection des véhicules sur le site de Terrasson**

Les organisations syndicales signalent un dysfonctionnement de la borne de détection des véhicules sur le site de Terrasson, qui aurait déjà provoqué deux accidents.

Elles demandent une intervention de la Direction afin que le problème soit rapidement pris en charge et que les mesures nécessaires soient mises en œuvre pour garantir la sécurité des agents.

- **Point sur les travaux du site de Brioude**

Un point est évoqué concernant l'avancement des travaux sur le site de Brioude. Une visite de service est également mentionnée, sans qu'une confirmation définitive ne soit apportée à ce stade.

- **Point sur la médiation au SGC**

Un point est effectué sur l'avancement de la médiation au sein du SGC.

Une restitution est prévue les 7 et 8 décembre 2026 devant l'ensemble des agents, avant une présentation en Comité de direction.

- **Point sur les problèmes d'effectifs au SIP du PUY EN VELAY**

La direction a conscience du problème, elle a dû faire face à des complications :

1 contrôleur stagiaire en arrêt , 1 second qui n'a pas été titularisé.

- **Attribution des places de stationnement sur le site de Terrasson**

Un protocole d'attribution est en cours et sera effectif au 1er janvier 2027.